

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Pouligny - Observations association VGCA
De : "> VGCA (par Internet)" <vgca@free.fr>
Date : 12/10/2017 11:35
Pour : ddcsp-ep-carriere-poulignystpierre@indre.gouv.fr

Monsieur Hubert Jouot, commissaire enquêteur,

Après avoir étudié le dossier de demande d'autorisation d'exploiter une carrière de calcaire sur la commune de Pouligny-St-Pierre, et suite à notre rencontre lors de la permanence du 9 octobre 2017, je vous fais part, dans le texte ci-joint, des observations de l'association VGCA que je préside.

Sommaire :

1. Les nuisances pour le voisinage sont minorées
2. Le projet aura un impact sur les captages d'eau potable
3. Les habitants ne sont pas pris en considération
4. Le Parc Naturel Régional de la Brenne n'a pas été consulté
5. La sensibilité environnementale est négligée
6. Les documents d'urbanisme ne sont pas pris en compte
7. Le pétitionnaire n'a pas la maîtrise foncière

Conclusion

François BIGOT

Président de l'association VGCA